

## EVO MORALES AYMA

### « Je fais appel à la conscience des députés européens... »

#### EVO MORALES AYMA

président de la République de Bolivie.

*Journal Libération du vendredi 13 juin 2008*

*[version abrégée pour Sarkositoire du 17 juin]*

Jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'Europe était un continent d'émigrants. Des dizaines de millions d'Européens partirent aux Amériques pour coloniser, échapper aux famines, aux crises financières, aux guerres ou aux totalitarismes.

Aujourd'hui, je suis avec préoccupation le processus de la dite « directive retour ». Ce texte, validé le 5 juin par les ministres de l'Intérieur des 27 pays de l'Union européenne, doit être approuvé le 18 juin par le Parlement européen. Je perçois qu'il durcit de manière drastique les conditions de détention et d'expulsion des migrants sans papier, quelque ait été leur temps de séjour dans les pays européens, leur situation de travail, leurs liens familiaux, leur volonté et le succès de leur intégration.

Les Européens sont arrivés dans les pays d'Amérique latine et d'Amérique du Nord, en masse, sans visa ni conditions imposées par les autorités. Ils furent toujours bienvenus, et le demeurent. Nos pays du continent américain absorbèrent alors la misère économique européenne et ses crises politiques. Ils vinrent sur notre continent en exploiter les richesses et les transférer en Europe, avec un coût très élevé pour les peuples premiers de l'Amérique. Comme par exemple notre Cerro Rico de Potosi et de ses fabuleuses mines qui donnèrent sa masse monétaire au continent européen entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle. Les personnes, les biens, les droits des migrants européens furent toujours respectés.

conAujourd'hui, l'Union européenne est la principale destination des migrants du monde, conséquence de son image positive d'espace de prospérité et de libertés publiques. L'immense majorité des migrants y viennent pour contribuer à cette prospérité, non pour en profiter. Ils occupent les emplois dans la construction, les services aux personnes et dans les hôpitaux, que ne peuvent ou ne veulent occuper les Européens. Ils contribuent au dynamisme démographique du continent européen, à maintenir la relation entre actifs et inactifs qui rend possible ses généreux systèmes de solidarité sociale et dynamisent le marché interne et la cohésion sociale. Les migrants offrent une solution aux problèmes démographiques et financiers de l'Union Européenne. Pour nous, nos émigrants représentent l'aide au développement que les Européens ne nous donnent pas – vu que peu de pays atteignent réellement l'objectif minimum de 0,7 % du PIB d'aide au développement. L'Amérique latine a reçu, en 2006, 68 milliards de dollars (43,7 milliards d'euros) de transferts financiers de ses émigrés, soit plus que le total des investissements étrangers dans nos pays.

(...)

Il apparaît que les flux de migration sont bénéfiques pour les Européens et, de manière marginale, aussi pour nous du tiers-monde, vu que nous perdons des millions de personnes de main-d'œuvre qualifiée en laquelle, d'une manière ou d'une autre, nos Etats, bien que pauvres, ont investi des ressources humaines et financières.

Il est regrettable que le projet de « directive retour » complique terriblement cette réalité. Si nous concevons que chaque Etat ou groupe d'Etats puisse définir ses politiques migratoires en toute souveraineté, nous ne pouvons accepter que les droits fondamentaux des personnes soient déniés à nos compatriotes et à nos frères latino-américains. La directive retour prévoit la possibilité d'un enfermement des migrants sans papier jusqu'à dix-huit mois avant leur expulsion – ou « éloignement » selon le terme de la directive. Dix-huit mois ! Sans procès ni justice ! Tel qu'il est le projet de directive viole clairement les articles 2, 3, 5, 6, 7, 8 et 9 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

(...)

Parallèlement, l'Union européenne tente de convaincre la Communauté andine des nations (Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou) de signer un « Accord d'association » qui inclue en son troisième pilier un traité de libre-échange, de même nature et contenu que ceux qu'imposent les Etats-Unis. Nous subissons une intense pression de la Commission européenne pour accepter des conditions de profonde libéralisation pour le commerce, les services financiers, la propriété intellectuelle ou nos services publics. De plus, au nom de la « protection juridique », on nous reproche notre processus de nationalisation de l'eau, du gaz et des télécommunications réalisés le jour des

Travailleurs. Je demande, dans ce cas : où est la « sécurité juridique » pour nos femmes, adolescents, enfants et travailleurs qui recherchent un horizon meilleur en Europe ?

Promouvoir d'un côté la liberté de circulation des marchandises et des flux financiers, alors qu'en face nous voyons des emprisonnements sans jugement pour nos frères qui ont essayé de circuler librement... Ceci est nier les fondements de la liberté et des droits démocratiques.

(...)

Au nom du peuple de Bolivie, de tous mes frères du continent et des régions du monde comme le Maghreb et les pays de l'Afrique, je fais appel à la conscience des dirigeants et députés européens, des peuples, citoyens et militants d'Europe, pour que ne soit pas approuvé le texte de la « directive retour ».

*La directive de la honte a été adoptée !*

*Mais il reste le courage d'un président du Sud qui clairement s'oppose enfin aux agissements et aux dires de nos dirigeants Européens.*

*Honte aux députés européens de gauche qui ont osé voter ce texte !*